



Frédéric Bôl réélu Président de l'ASPIM.

10 rue La Boétie
75008 Paris

T +33 (0)1 44 90 60 00
F +33 (0)1 44 90 60 05

contact@aspim.fr
www.aspim.fr

Frédéric Bôl a été réélu président de l'Association française des Sociétés de Placement Immobilier (ASPIM). Son nouveau mandat est d'une durée de deux ans.

A l'issue de son Assemblée générale qui s'est tenue le mardi 12 juin 2018, le Conseil d'administration de l'ASPIM a élu à l'unanimité Frédéric Bôl pour un nouveau mandat de deux ans à la présidence de l'Association.

Frédéric Bôl sera secondé dans sa mission par un Bureau, organe de direction chargé de veiller à la mise en œuvre des décisions du Conseil d'administration, d'assurer le suivi et le contrôle des actions et de préparer les prises de position de l'Association. La composition du Bureau a été renouvelée par la même occasion et il compte désormais la Vice-Présidente, Isabelle Rossignol (AEW Ciloger), le Trésorier, Thierry Gaiffe (Fiducial Gérance), et trois autres membres, Jean-Marc Coly (Amundi Immobilier), Florence Dourdet-Franzoni (Unofi Gestion d'actifs) et Dominique Paulhac (HSBC REIM).

A l'occasion de sa nomination, Frédéric Bôl a remercié les administrateurs de l'ASPIM de leur confiance et déclaré qu'il entendait que l'Association poursuive et consolide la Feuille de Route édictée à l'occasion de son premier mandat :

-
- le renforcement de la communication de l'Association, en tant que représentante d'un secteur professionnel bénéfique à l'économie et la société françaises, notamment à travers les outils numériques ;
 - l'internalisation de la fonction de collecte et de traitement des données relatives aux fonds gérés par les adhérents de l'Association, l'ASPIM comptant par ailleurs soutenir la recherche académique appliquée à l'immobilier ;
 - l'intégration des membres associés de l'ASPIM, prestataires experts actifs au sein de l'écosystème des adhérents ;
 - la promotion du financement des actifs sociétaux en tant qu'illustration des vertus socio-économiques des fonds représentés par l'ASPIM (label ISR des fonds en immobilier, fonds d'épargne logement) ;
 - la création d'un *lobbying* européen des fonds d'investissement immobilier ;
 - le développement d'une prestation de formation adaptée aux besoins des adhérents, notamment dans le domaine de l'innovation dans les techniques de gestion des fonds d'investissement ».

Composition du Conseil d'administration de l'ASPIM au 12 juin 2018 :

Le Président : M. Frédéric Bôl (SWISS LIFE REIM FRANCE)

Les administrateurs :

AEW CILOGER représentée par Mme Isabelle Rossignol

AVIVA INVESTORS REAL ESTATE France représentée par M. François Grandvoinet

AMUNDI IMMOBILIER représentée par M. Jean-Marc Coly

BNP PARIBAS REIM représentée par Mme Sigrid Duhamel

FIDUCIAL GERANCE représentée par M. Thierry Gaiffe

FONCIA PIERRE GESTION représentée par Mme Danielle François-Brazier

HSBC REIM France représentée par M. Dominique Paulhac,

IMMOVALOR GESTION représentée par M. Jean-Pierre Quatrhomme

LA FRANCAISE REIM représentée par M. Marc Bertrand

PERIAL ASSET MANAGEMENT représentée par M. Eric Cosserat

PRIMONIAL REIM représentée par M. Grégory Frapet

SOFIDY représentée par M. Jean-Marc Peter

UNOFI GESTION D'ACTIFS représentée par Mme. Florence Dourdet-Franzoni

A PROPOS DE L'ASPIM

L'Association française des Sociétés de Placement Immobilier (ASPIM) promeut, représente et défend les intérêts de ses adhérents, les gestionnaires de fonds d'investissement alternatif (FIA) en immobilier (SCPI, OPCI et autres FIA « par objet »). Créée en 1975, L'ASPIM est une association à but non lucratif, qui réunit tous les acteurs du métier de la gestion des fonds immobiliers non cotés. Au 30 mars 2018 les Fonds d'Investissement Alternatifs (FIA) en immobilier (SCPI, OPCI, OPPCI et autres FIA) c'est un encours global de plus de 152 milliards €.

Ses 85 adhérents sont les Sociétés de Gestion de Portefeuille (SGP) de SCPI, OPPCI, OPCI et autres FIA en immobilier agréées par l'AMF, qu'elles soient filiales de groupes bancaires, d'assurance, de gestion immobilière étrangère ou entrepreneuriales, mais aussi les autres professionnels de l'écosystème immobilier (avocats, consultants, auditeurs et experts)

Dans ses relations avec les autorités françaises et internationales en charge des sujets intéressant ses adhérents, sociétés de gestion agréées par l'AMF, l'ASPIM défend et promeut les intérêts des investisseurs de ces fonds et s'attache à démontrer les apports à l'économie nationale de ce secteur professionnel.

L'ASPIM est en particulier à l'origine de la création en 2006 de l'OPCI, nouvelle formule d'investissement destinée aux particuliers et aux investisseurs institutionnels, et de la récente réforme du cadre juridique des SCPI, à l'occasion de la transposition en droit français de la directive AIFM.

A PROPOS DE FREDERIC BOL

Frédéric Bôl est le fondateur et le Président du Directoire de Swiss Life REIM (France) (anciennement Viveris REIM). Très actif dans la gestion et la réglementation des fonds immobiliers, il a conduit le groupe de travail de l'af2i (association française des investisseurs institutionnels) et a participé aux travaux de l'AMF en 2007 sur le règlement général de l'OPCI.

Il a débuté sa carrière à la direction financière de L'Européenne de Banque (ex Rothschild), puis chez Martin Maurel Gestion en tant que Directeur de la gestion de taux et de la clientèle institutionnelle, ensuite au sein du groupe AG2R où il occupait le poste de Président du Directoire de Prado Epargne et celui de Directeur Général Adjoint,

membre du comité exécutif du Groupe Prémalliance (AG2R). En 2007, il crée la société de gestion de portefeuille Viveris REIM, qui a obtenu l'un des premiers agréments délivrés par l'AMF pour la gestion d'OPCI. Frédéric Bôl est administrateur de l'ASPIM depuis 2011.

Relations presse ASPIM

Christophe Kacy
Tél. : 01 44 90 60 00
c.kacy@aspim.fr